

CHANTS ET NOTES
Ecole de musique intercommunale

4 rue Charles Spiessert
37390 Chanceaux sur Choisille

02 47 55 22 74
chantsetnotes@gmail.com

CHANTS  NOTES

FICHE D'INSCRIPTIONS 2018/ 2019

| Nom élève | Prénom élève | Sexe | Représentant légal | Date de naissance | Age |
|-----------|--------------|------|--------------------|-------------------|-----|
| | | | | | |

| Adresse | Code postal | Ville | E-mail | Tel. portable | Tel. fixe |
|---------|-------------|-------|--------|---------------|-----------|
| | | | | | |

| Cursus <i>(complet ou loisir)</i> | Instrument <i>(précisez le niveau)</i> | Prof instrument | FM <i>(vent, percu, clavier, cordes pincées, cordes frottées)</i> | Niveau FM | Pratique collective | Prof pratique collective |
|--------------------------------------|---|-----------------|--|-----------|---------------------|--------------------------|
| | | | | | | |

| Frais adhésions | Frais inscriptions | Location instrument <i>(caution : 160 €)</i> | Type de règlement <i>(espèces ou chèques)</i> | Nombres de chèques | Règlement TOTAL |
|-----------------|--------------------|---|--|--------------------|--------------------|
| | | | | | |

Fait à

Le

Signature du responsable légal

Signature de l'élève

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné (e) Mr/

Mme.....

Père

Mère

Responsable légal

Elève majeur

ACCEPTTE que l'école de musique CHANTS ET NOTES photographie ou utilise des photographies où figure mon enfant/ ma personne (si l'élève est majeur) sur son site internet, et/ ou articles de presse, sans contrepartie financière

N'ACCEPTTE PAS que l'école de musique CHANTS ET NOTES photographie ou utilise des photographies où figure mon enfant/ ma personne (si l'élève est majeur) sur son site internet, et/ ou articles de presse, sans contrepartie financière

Fait à

Le

Signature du responsable légal

Signature de l'élève

CHANTS ET NOTES

L'école intercommunale de musique de Chanceaux sur Choisille et de Notre Dame d'Oé CHANTS ET NOTES, créée en 1991 est un établissement culturel au service de l'enseignement et l'éducation artistique. Elle s'inspire de la Charte des enseignements artistiques et du Schéma d'orientation pédagogique du Ministère de la culture qui définissent le rôle et la place des établissements d'enseignement artistique.

CURSUS LOISIRS

Cours individuel d'instrument (avec pratique collective au choix sans supplément)

L'élève monte avec le professeur un programme de travail en fonction de ses besoins et de ses envies. Les objectifs peuvent être variés : améliorer sa technique, aborder, perfectionner ou se spécialiser dans un style, etc..

L'élève a également la possibilité de suivre une pratique collective au choix.

**guitare/ basse/ batterie/ piano/
chant/ flûte/ clarinette/ violon/
alto/ saxophone/ accordéon**

(*) Cours de 1/2 h ou 3/4 h de 540 € à 690 € / an

PRATIQUE COLLECTIVE

Le jeu en groupe est une composante essentielle dans la formation du musicien. Les musiciens en lien avec le professeur, montent un répertoire au cours de l'année, le travaillent et le présentent au public lors des différents concerts organisés par l'école de musique.

Atelier musiques actuelles/ atelier jazz et musiques improvisées/ fanfare/ ensembles/ orchestre/ chorale

(*) Cours de 1h30/ semaine, atelier ~~musiques~~ actuelles et atelier jazz 220€ / an, fanfare, ensembles, orchestre 125 € / an, chorale 110€ / an

Baby music (0 à 3 ans)/ Eveil musical (3 à 6 ans)

Initiation à l'expression musicale et corporelle, se familiariser à la voix, aux sons, aux bruits et aux mouvements par une pédagogie ludique et adaptée.

(*) Cours de 3/4 h / semaine eveil musical 150€ / an
(*) infos baby music : chantsetnotes@gmail.com

CURSUS COMPLET

Ce parcours complet associe un cours individuel d'instrument, un cours de formation musicale appliqué à l'instrument et un atelier de pratique collective. Les élèves bénéficient d'évaluations et d'un suivi pédagogique soutenu.

(*) Coût avec 1/2 h d'instrument/
+ pratique collective au choix
400€ / an

(*) Coût avec 3/4 h d'instrument/
+ pratique collective au choix
500 euros par an

(*) Tarifs pour les personnes résidants dans l'agglomération de Tours plus. Veuillez nous contacter pour les tarifs hors agglomération de Tours plus

Contactez-nous

CHANTS ET NOTES
4 rue Charles Spiessert

37390 Chanceaux sur choisille

02 47 55 22 74

E-mail : chantsetnotes@gmail.com

Site : www.chantsetnotes.net

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 – Formations

Chants et Notes propose les enseignements suivants :
cours individuels d'instruments (guitare, basse, batterie, piano, flûte, clarinette, chants, violon, alto, saxophone, accordéon), formation musicale appliquée à l'instrument, pratiques collectives (atelier musique actuelles, atelier jazz et musiques improvisées, orchestre, fanfare, chorales enfants/adultes, baby music éveil musical), stages, masterclasses.

Article 2 – Admission

Chaque famille doit s'acquitter d'un droit d'adhésion pour bénéficier des cours de l'école de musique. L'inscription est due pour l'année scolaire. Aucun remboursement ne sera fait (sauf raison exceptionnelle dont le conseil d'administration et la direction seront les seules juges). Dans les mesures des places vacantes tout élève peut être intégré en cours d'année. Les dates d'inscriptions et les débuts des cours sont définis chaque année par le bureau et la direction.

L'inscription est définitive quand l'ensemble des documents demandé a été fourni (frais d'adhésion,

frais d'inscriptions, fiche d'inscription remplie, fiche de droit à l'image et règlement intérieur lu et approuvé).

Article 3 – Calendrier

L'année scolaire débute en septembre et respecte les vacances du calendrier édité par l'éducation nationale.

Article 4 – Responsabilités

Les parents demeurent responsables de leur(s) enfant(s) dans les locaux de l'école de musique sauf pendant les cours durant lesquels ils sont sous la responsabilité de leur professeur. Les parents doivent vérifier la présence du professeur avant chaque cours.

Il est vivement recommandé aux parents de souscrire une assurance extra-scolaire couvrant ce type d'activité.

Toute dégradation du matériel appartenant à CHANTS ET NOTES, aux différentes mairies ou aux associations partageant les mêmes locaux sera facturée, au prix neuf de remplacement, à la famille de l'élève qui aura dégradé le matériel.

CHANTS ET NOTES se dégage de toute responsabilité au sujet des vols, des pertes ou des casses, quel que soit le lieu. Le transport des élèves dans des véhicules personnels est sous l'entière responsabilité des propriétaires de ces véhicules.

Article 5 – Absences

Les absences des professeurs sont signalées par voie

d'affichage ou mail et les élèves seront prévenus individuellement et dans la mesure du possible par le secrétariat ou le professeur lui-même. Cependant, des absences peuvent survenir inopinément. Les parents d'élèves doivent donc s'assurer de la présence du professeur avant chaque cours. Les cours seront récupérés à la convenance des familles et du professeur.

Les parents informent le secrétariat de l'absence de l'élève au plus tard 48h avant le cours.

Article 6 – Les locaux

Conformément à la loi, il est strictement interdit de fumer dans les salles de cours et les lieux publics. Tous les usagers s'engagent à respecter les lieux qu'ils fréquentent : propreté, respect du matériel et rangement à chaque fin de cours.

Article 7 – Vie de l'école

Les horaires de cours sont fixés en début d'année scolaire.

Chaque élève est tenu d'assister aux cours auxquels il est inscrit de veillez à être ponctuel.

Sans justificatif l'élève ne pourra sortir avant la fin du cours.

L'élève qui trouble le cours pourra être mis à l'écart par le professeur qui devrait le signaler à la direction.

Les élèves s'engagent à participer aux manifestations organisées par l'école de musique (auditions, concerts, etc)

Article 8 – Informations

Les informations de la vie de l'école de musique, les absences des professeurs, les modifications d'emploi du temps sont transmises aux familles par courrier électronique.

Signature de l'élève précédé de la mention
« lu et approuvé » :

ANNEE 2018 2019

| | Tours + | Autres communes |
|---|---|---|
| Adhésion familiale | 23,00 € | 33,00 € |
| CURSUS JEUNES COMPLETS ou ADULTES COMPLETS 2018 2019 | | |
| FM appliquée (1h30), instrument 30 min, pratique collective (<i>au choix</i>) | 400€ / an | 500 € / an |
| FM appliquée (1h30), instrument 45 min, pratique collective (<i>au choix</i>) | 570€ / an | 670 € / an |
| CURSUS ADULTES LOISIRS 2017 2018 | | |
| Cours individuels 30 min sans FM (<i>pratique collective au choix sans supplément</i>) | 540 € / an | 640 € / an |
| Cours individuels 45 min sans FM (<i>pratique collective au choix sans supplément</i>) | 690 € / an | 790 € / an |
| FM appliquée seule (1h30) | 160€ / an | 180 € / an |
| Eveil musical (45 min) | 150 € / an | 180 € / an |
| Pratiques collectives 1h30 seules : <i>chorale adulte, orchestre, fanfare, atelier musiques actuelles, atelier jazz et musiques improvisées</i> | Chorale : 110 € / an Atelier musiques actuelles : 220 € / an Atelier Jazz et musiques improvisées : 220 € / an Fanfare, orchestre : 125 € / an | Chorale : 130 € / an Atelier musiques actuelles : 220 € / an Atelier Jazz et musiques improvisées : 220 € / an Fanfare, orchestre : 125 € / an |
| Remise de 10 % sur le 2ème instrument ou pratique collective supplémentaire | | |